

Une banque d'information sur la recherche québécoise en éducation

Robert Ayotte

Volume 7, numéro 3, automne 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/900351ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/900351ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Ayotte, R. (1981). Une banque d'information sur la recherche québécoise en éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 7(3), 539–540.
<https://doi.org/10.7202/900351ar>

Une banque d'information sur la recherche québécoise en éducation

La banque d'information sur la recherche-développement en éducation au Québec poursuit les mêmes objectifs que la banque ERIC aux États-Unis ou ONTERIS en Ontario ; elle entend fournir une information sur les productions québécoises dans le domaine de l'éducation et rendre accessibles les rapports de recherche eux-mêmes. Pour arriver à cette fin, les opérations suivantes doivent être réalisées : inventorier et recueillir les rapports de recherches portant sur les différents aspects de l'éducation au Québec, préparer des notices documentaires, diffuser le contenu de ces notices et, enfin, rendre accessibles les documents de recherche soit en indiquant le lieu de leur localisation, soit en les reproduisant à la demande sous forme de microfiches ou de photocopies.

L'utilisateur d'une banque de données désire maintenant avoir accès à l'information la plus exhaustive possible et pouvoir sélectionner facilement celle qui est pertinente à son interrogation. Le travail d'inventaire répond à la première attente alors que la notice documentaire permet à l'utilisateur éventuel de retrouver les documents qui traitent d'un sujet et de porter un jugement sur ceux qui l'intéressent plus particulièrement. La notice documentaire comprend une description bibliographique complète et standardisée, une indexation par auteur, organisme et sujet, et un résumé assez détaillé pour permettre à l'utilisateur de porter un jugement de pertinence et d'éviter de s'encombrer de références inutiles.

La banque contiendra, du moins dans un premier temps, trois types de documents : les rapports de recherche et de développement expérimental (R-D), les documents de statistiques et les bibliographies. Lorsque l'inventaire de cette documentation sera suffisamment avancé, il sera possible d'inclure dans la banque d'autres catégories de documents.

Les notices documentaires seront diffusées en direct ou en différé grâce à un système informatisé et, également, sous forme de recueils imprimés qui paraîtront au rythme de deux par année, à partir de décembre 1981 sous le titre « ÉDUQ » : bibliographie analytiques sur l'éducation au Québec. L'accès à la banque informatisée sera possible en septembre 1982.

L'élément important d'un tel système d'information est de rendre accessibles les documents répertoriés. La chose peut être relativement facile lorsqu'il s'agit d'un ouvrage édité ou d'un article d'une revue connue ; cela est cependant plus difficile lorsqu'il s'agit d'une thèse, d'un rapport reproduit en un nombre très limité d'exemplaires ou d'un document dont le tirage est épuisé et qui n'est pas réimprimé. Pour pallier à ces difficultés d'accès, la notice indiquera l'endroit où le document est accessible pour consultation et ce dernier sera aussi offert à la demande sous forme de microfiches ou de photocopies qui seront vendues, sur une base non lucrative, dans une perspective de service.

Toutefois, avant de reproduire un document, l'autorisation écrite de l'auteur sera demandée ; cette autorisation permettra de reproduire le document sans frais de la part de

l'auteur et sans obligations, en vertu du droit d'auteur, de la part des responsables de la banque.

Le Service de la recherche du secteur de la planification du ministère de l'Éducation est responsable de l'ensemble du projet et il se charge plus particulièrement de l'inventaire et de la cueillette des documents. La suite des opérations est toutefois confiée à des organismes spécialisés.

Ainsi, la confection des notices documentaires et la préparation des recueils imprimés sont réalisées par la Centrale des bibliothèques qui bénéficie déjà d'une longue expérience dans l'analyse des écrits sur l'éducation.

La diffusion informatisée des données contenues dans la banque sera assurée par l'Informatech France-Québec qui, depuis plusieurs années, offre au Québec les banques françaises PASCAL et FRANÇIS du Centre national de la recherche scientifique, de même que plusieurs banques québécoises sur des sujets aussi variés que l'environnement, l'urbanisme, la communication, l'histoire du Canada, etc.

Ce travail de coopération avec des organismes reconnus, dont la réputation est garante d'un bon service, permettra d'offrir un produit dans un délai assez court.

Toutefois, pour réaliser une banque d'information sur une documentation riche et variée en éducation, il faut, au préalable, pouvoir compter sur la collaboration des chercheurs pour que ces derniers fournissent les résultats de leurs travaux sous quelque forme que ce soit : volumes, articles, documents reprographiés, etc.

Robert Ayotte.
M.E.Q.

